



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

SONDAGE ASSOCIATION DES ÉCONOMISTES QUÉBÉCOIS – LÉGER:

Transparence et hausse des tarifs : solutions applicables à court terme pour le redressement des finances publiques

MONTREAL, le 25 novembre 2013 - Le sondage a été réalisé par Internet, du 11 au 21 novembre 2013, auprès des membres de l'Association des économistes québécois. Dans l'ensemble, 209 des 734 membres de l'Association rejoints par courriel ont répondu au sondage, ce qui confère aux résultats de l'étude une précision de $\pm 5.7\%$, et ce, 19 fois sur 20.

Regain d'optimisme à l'égard de la situation économique du Québec

Au total, 58% des économistes sondés croient que la situation économique du Québec va se maintenir au cours des six prochains mois, tandis que 28% pensent qu'elle va s'améliorer et 11% estiment qu'elle va se détériorer. La proportion de répondants qui croient que la situation économique va s'améliorer au cours des prochains mois a augmenté de façon significative depuis le dernier coup de sonde réalisé en mai 2013, passant de 13% à 28%. Il faut retourner à juin 2011 pour obtenir un taux similaire. L'amélioration de la perception à l'égard de l'évolution de l'économie du Québec peut s'expliquer, entre autres, par les meilleures données sur l'emploi au Québec, ainsi que par le redressement observé au cours des dernières semaines de la situation des économies américaine et européenne.

En ce qui concerne l'accord de principe sur une entente commerciale entre le Canada et l'Union européenne, près de neuf économistes sur dix pensent que, s'il est ratifié (d'ici deux ans), cet accord sera bénéfique pour le Québec (84%) et le Canada (87%). De même, une majorité d'économistes (69%) croient que cet accord incitera le secteur manufacturier à améliorer sa productivité afin d'améliorer sa position concurrentielle à moyen terme et qu'il aura pour effet (selon 55% des répondants) de réduire la dépendance traditionnelle des exportateurs québécois et canadiens envers le marché américain.

Toutefois, il importe de préciser que la moitié des économistes interrogés (52%) estiment que cet accord pourrait engendrer des inégalités régionales, entraînant une amélioration notable du contexte économique de certaines régions, mais une détérioration dans d'autres. Selon Jean-Michel Cousineau, président du Comité des politiques publiques de l'Association des économistes québécois, « *c'est possiblement pour ces raisons que les économistes favorisent la mise en place de mesures d'adaptation à l'ouverture des marchés et une certaine diversification sectorielle de la structure économique québécoise* ».

Favoriser et consolider la diversification structurelle de l'économie québécoise

Comme mentionné préalablement, l'accord Canada-Europe pourrait être bénéfique pour le secteur manufacturier canadien. Toutefois, les économistes semblent partagés quant à l'intervention gouvernementale dans ce secteur : 40% estiment que les gouvernements de Québec et d'Ottawa devraient accorder une attention particulière au maintien et à la relance du secteur manufacturier plutôt qu'au développement d'autres secteurs tels que les ressources, le tertiaire supérieur ou les industries culturelles, alors que 50% indiquent que le secteur manufacturier ne devrait pas être priorisé aux dépens de ces industries. Parmi les économistes qui croient que les gouvernement devraient prioriser la relance du secteur manufacturier, notons qu'une majorité (59%) estime que les efforts devraient plutôt cibler les entreprises qui sont plus susceptibles de croître et d'exporter, i.e. de se développer à l'international.

Il importe par ailleurs de souligner que, selon les économistes, le maintien ou la relance du secteur manufacturier canadien passe surtout par l'augmentation substantielle de l'aide financière à l'investissement, à la formation de la main-d'œuvre et à la recherche et développement, et un peu moins par le lancement de projets de développement de nouvelles technologies vertes, le fait d'encourager la relocalisation au pays des entreprises canadiennes établies à l'étranger et l'abolition de l'impôt sur le profit des nouvelles entreprises manufacturières pour un certain temps.

L'importance d'assainir les finances publiques pour stimuler l'économie

La vaste majorité des économistes sondés (82%) semblent croire que le redressement des finances publiques du Québec passe d'abord par l'établissement d'un processus d'évaluation systématique des programmes et l'application de critères d'efficience.

Cette même tendance est observable en ce qui concerne la Ville de Montréal. Près de huit économistes sur dix sont d'avis que la mise en place de meilleurs mécanismes d'évaluation de coût des projets (82%) et la transparence à l'égard du processus décisionnel (79%) sont des mesures urgentes ou importantes à prendre à court terme pour stimuler le développement de Montréal à moyen et à long terme. L'amélioration des infrastructures et des services de transports (69%) et la simplification des structures de gouvernance (66%) sont également considérées urgentes et importantes mais à un moindre degré.

Privilégier une hausse des tarifs plutôt qu'une augmentation des taux d'impôts

Les économistes interrogés estiment que le gouvernement du Québec devrait privilégier la hausse des tarifs plutôt que la hausse d'impôt pour atteindre l'équilibre budgétaire. À cet égard, la plupart sont d'avis que le gouvernement devrait abandonner le principe de l'universalité : les économistes privilégient la modulation pour certains programmes sociaux (67% en faveur) ainsi que la hausse des tarifs pour la fourniture de certains services publics (63% en faveur) afin de redresser les finances publiques.

M. Jean-Michel Cousineau rappelle à cet effet que « si le service bénéficie potentiellement à tout le monde, c'est l'impôt sur le revenu qui convient; si c'est un bien privé, c'est un prix ou un tarif qu'il faut appliquer; enfin, si c'est un bien ou un service qui bénéficie à plusieurs, mais davantage à certaines personnes en particulier, c'est un mélange de tarif et d'impôt qu'il convient de charger. »

Il faut noter qu'une forte majorité est en désaccord avec une augmentation du taux d'impôt (88%) et avec une hausse des taxes à la consommation (70%). Près de neuf économistes sur dix (87%) sont d'avis

que les autorités publiques devraient s'assurer de mieux sensibiliser la population en les informant, non seulement sur les coûts des services publics fournis, mais aussi sur la quantité, la qualité et l'accessibilité de ces services.

Quant aux tarifs de l'hydro-électricité, une majorité de répondants (64%) ne veulent pas continuer de subventionner la consommation domestique et estiment que la hausse de la tarification domestique annoncée ne devrait pas être reportée. Les économistes semblent toutefois plus hésitants en ce qui a trait à la tarification industrielle et commerciale, 44% sont d'accord avec la réduction de la tarification contre 43% qui sont opposés; et suspendre les nouveaux projets de développement incluant les éoliennes, 45% sont en faveur et 46% sont contre. D'autre part, les économistes sont d'accord pour développer le réseau de bornes pour les automobiles électriques.

La réforme de l'assurance-emploi : un obstacle pour l'économie

Malgré le regain d'optimisme observé, l'économie canadienne et québécoise devrait faire face à moyen et au long terme au défi de la réforme du Régime de l'assurance-emploi. À cet égard, la majorité des économistes estiment que la réforme **n'aura pas** pour effet d'augmenter le nombre d'emplois dans les régions ayant un plus haut taux de chômage (68%) et d'augmenter le nombre d'emplois dans l'ensemble du pays (53%). En fait, les répondants croient plutôt que cette réforme encouragera un plus grand nombre de déplacements des travailleurs et de leur famille vers des régions ayant un plus faible taux de chômage (62%), ce qui pourrait causer un problème de dévitalisation régionale, et entraînera une baisse des salaires des travailleurs canadiens (52%).

De plus, cette réforme pourrait avoir des impacts négatifs dans les régions où le taux de chômage saisonnier est élevé. Pour atténuer l'impact, 62% des économistes croient que le chômage saisonnier devrait être exclu du régime actuel d'assurance-emploi et bénéficier d'un programme spécifique à cette fin.

L'ASSOCIATION DES ÉCONOMISTES QUÉBÉCOIS

L'Association des économistes québécois est une association professionnelle à but non lucratif fondée en 1975. Elle a pour finalité le développement et la diffusion du savoir économique, l'éclairage des débats publics et la valorisation du rôle de l'économiste. Elle privilégie la formation et l'éducation économique pour tous les citoyens. En accord avec son slogan « Pour des choix éclairés », l'Association est reconnue comme un interlocuteur crédible et impartial dans les débats économiques. L'Association accueille chez ses membres l'expression des différences de points de vue et d'opinions.

CONTACTS

Association des économistes québécois

Jean-Michel Cousineau, président, Comité des politiques publiques, Association des économistes québécois, et professeur titulaire, École de relations industrielles, Université de Montréal
(514) 731-0356

jean.michel.cousineau@umontreal.ca

Léger

Sébastien Poitras, Consultant en recherche

(514) 982-2464
spoitras@leger360.com

Résultats détaillés du sondage

L'Association des économistes québécois comprend 734 membres, dont 630 ont été contactés par courrier électronique. Parmi ceux-ci, 209 (28% des membres) ont répondu au sondage.

Tableau 1 – Évolution de la situation économique du Québec à court terme

Question 1 : *L'économie européenne est récemment sortie de récession, mais cette reprise est encore fragile. L'économie des États-Unis montre beaucoup de résilience face aux débats politiques qui la frappent à divers moments; par contre, le retour à des politiques monétaires et budgétaires plus neutres pourrait ralentir la croissance économique. L'économie chinoise semble encore maintenir un rythme de croissance élevé, mais la croissance de plusieurs autres pays émergents semble s'essouffler. Quant à l'économie canadienne et surtout québécoise, elle manifeste quelques signes de faiblesse (au niveau du commerce extérieur, du marché immobilier, et de l'endettement des ménages), mais elle pourrait profiter de la vigueur maintenue ou retrouvée des économies américaines et européennes. Au cours des six prochains mois, est-ce que la situation économique du Québec devrait, à votre avis...*

Base : tous les répondants

	NOV 2013 (n=209)	MAI 2013 (n=194)	FÉV. 2013 (n=173)	NOV. 2012 (n=170)	JUILLE T 2012 (n=192)	MARS 2012 (n=175)	OCT. 2011 (n=183)	JUIN 2011 (n=173)	MARS 2011 (n=164)	NOV. 2010 (n=198)	JUIL. 2010 (n=233)	MARS 2010 (n=205)	OCT. 2009 (n=213)	MAI 2009 (n=228)	FÉV. 2009 (n=156)
Se détériorer	11%	22%	13%	23%	23%	23%	35%	8%	8%	12%	7%	3%	7%	27%	82%
Se maintenir	58%	63%	67%	68%	65%	63%	58%	65%	62%	70%	60%	51%	50%	47%	17%
S'améliorer	28%	13%	17%	8%	11%	11%	7%	26%	30%	17%	32%	45%	42%	24%	1%
Sans opinion	3%	2%	3%	1%	2%	3%	1%	1%	0%	1%	1%	1%	1%	2%	0%

Tableaux 2 – L'accord commercial entre le Canada et l'Union européenne

Question 2A-2E : *Le Canada a récemment conclu un projet d'accord commercial avec l'Union européenne. Il espère ainsi favoriser la croissance économique en suscitant des investissements et en ouvrant de nouveaux débouchés pour les exportateurs. Cependant, certains effets négatifs peuvent découler de l'entente : par exemple, le pays va devoir assouplir l'accès à ses marchés publics, risque de subir une entrée massive de produits européens, notamment dans le domaine agroalimentaire, harmoniser ses réglementations avec celles d'autres juridictions, etc. Croyez-vous ou non que s'il est ratifié, l'accord Canada-Europe...*

Base : tous les répondants (n=209)

	OUI	NON	NE SAIT PAS / REFUS
sera bénéfique, de façon générale pour le Canada?	87%	5%	8%
sera bénéfique, de façon générale, pour le Québec?	84%	5%	11%
incitera le secteur manufacturier à améliorer sa productivité afin d'améliorer sa position concurrentielle à moyen terme?	69%	16%	15%
réduira sensiblement la dépendance traditionnelle des exportateurs québécois et canadiens envers le marché américain?	55%	39%	6%
entraînera une amélioration du contexte économique dans certaines régions, mais une détérioration dans d'autres, soit un effet net assez inégal d'une région à l'autre?	52%	28%	20%

Tableaux 3 – L'économie montréalaise

Question 3A-3F : *Au cours des dernières élections municipales, la question du dynamisme insuffisant de l'économie montréalaise a été soulevée. Selon vous, quelles mesures doivent être prises par la nouvelle administration de Montréal ainsi que les gouvernements de Québec et d'Ottawa pour stimuler le développement à moyen et à long terme de Montréal? Pour chacune des mesures suivantes, veuillez indiquer s'il s'agit d'une priorité urgente, importante à court terme, importante à moyen terme ou peu importante.*

Base : tous les répondants (n=209)

	Urgente	Importante à court terme	Importante à moyen terme	Peu importante	Ne sait pas / Refus
assurer plus de transparence à l'égard du processus décisionnel?	45%	34%	14%	4%	3%
mettre en place de meilleurs mécanismes d'évaluation du coût des projets?	45%	37%	9%	6%	3%
simplifier les structures de gouvernance?	43%	23%	24%	6%	4%
améliorer les infrastructures et les services de transport?	39%	30%	26%	2%	3%
élargir l'assiette fiscale du niveau municipal?	9%	20%	34%	27%	10%
accroître l'immigration?	1%	5%	41%	44%	9%

Tableaux 4 – Le cadre financier du gouvernement du Québec

Question 4A-4G : *Certains analystes jugent l'état des finances publiques au Québec précaire et croient que des mesures de redressement sont nécessaires. Selon vous, le gouvernement devrait-il ou non privilégier les mesures suivantes pour atteindre et conserver l'équilibre budgétaire au cours des prochaines années?*

Base : tous les répondants (n=209)

	OUI	NON	NE SAIT PAS / REFUS
l'établissement d'un processus d'évaluation systématique des programmes et l'application de critères d'efficience	82%	9%	9%
l'abandon du principe d'universalité ou la modification de la tarification (ex. tarification modulée selon le revenu) pour certains programmes sociaux, par exemple pour celui des garderies	67%	31%	2%
la hausse des tarifs pour la fourniture de certains services publics	63%	30%	7%
la révision (réduction) des dépenses fiscales (crédit d'impôt) visant l'investissement et l'emploi	50%	42%	8%
la hausse des dividendes versés par Hydro-Québec et la SAQ, incitant ainsi ces sociétés à augmenter les tarifs chargés à leur clientèle	42%	51%	7%
la hausse des taxes à la consommation	28%	70%	2%
l'augmentation des taux d'impôt	11%	88%	1%

Tableaux 5 – La tarification de l'électricité au Québec

Question 5A-5E : *Au cours des dernières années, le marché de l'électricité s'est profondément transformé, notamment en raison de l'arrivée du côté américain d'une nouvelle source d'énergie (le gaz de schiste) qui est fort abondante et peu chère. Compte tenu du changement du marché de l'électricité dans le nord-est du continent américain et des surplus dont le Québec dispose actuellement, le gouvernement québécois devrait-il...*

Base : tous les répondants (n=209)

	OUI	NON	NE SAIT PAS / REFUS
procéder, comme prévu, au développement d'un réseau de bornes d'alimentation des véhicules automobiles?	72%	17%	11%
suspendre tous les projets de développement en cours incluant les éoliennes?	45%	46%	9%
réduire sa tarification industrielle et commerciale?	44%	43%	13%
hausser les taxes sur le gaz et les produits pétroliers?	42%	50%	8%
reporter les hausses annoncées de la tarification domestique?	28%	64%	8%

Tableaux 6, 7 & 8 – La relance du secteur manufacturier

Question 6A : *Dans les économies avancées, le secteur manufacturier a subi d'importants reculs au cours des dernières années sous l'effet de la mondialisation de l'activité économique. Au Canada, la hausse du taux de change a représenté un défi supplémentaire. Dans ce contexte, croyez-vous ou non que les gouvernements de Québec et d'Ottawa devraient accorder une attention prioritaire au maintien et à la relance du secteur manufacturier plutôt qu'au développement d'autres secteurs tels que les ressources, le tertiaire supérieur ou les industries culturelles?*

Base : tous les répondants

	Total (n=209)
Oui	40%
Non	50%
Ne sait pas / Refus	10%

Question 6B : *Comment classez-vous les moyens d'action suivants en vue d'aider le secteur manufacturier. Classez-les de 1 à 6, où 1 représente le moyen le plus important, et 6 le moyen le moins important :*

Base : répondants qui croient que les gouvernements de Québec et d'Ottawa devraient accorder une attention prioritaire au maintien et à la relance du secteur manufacturier (n=83)

	Rang 1	Rang 2	Rang 3	Rang 4	Rang 5	Rang 6
Augmenter substantiellement l'aide financière à l'investissement, à la formation de la main-d'œuvre et à la R&D	41%	17%	12%	19%	8%	2%
Lancer des projets de développement de nouvelles technologies vertes	19%	27%	23%	19%	11%	1%
Encourager la relocalisation au pays des entreprises canadiennes établies à l'étranger	18%	27%	19%	15%	16%	6%
Abolir l'impôt sur le profit des nouvelles entreprises manufacturières pour un certain temps (5 ans pour les petites entreprises naissantes)	16%	22%	22%	19%	21%	1%
Reporter jusqu'à nouvel ordre les négociations pour une entente commerciale avec les pays du Pacifique	4%	4%	17%	19%	25%	31%
Abolir l'impôt sur le profit de toutes les entreprises manufacturières	2%	5%	7%	8%	19%	58%

Question 6C : *Croyez-vous que les moyens d'action précédents, au lieu de viser un grand nombre d'entreprises, voire l'ensemble, doivent plutôt cibler un nombre restreint d'entreprises qui ont plus de chance de se développer sur la scène internationale?*

Base : répondants qui croient que les gouvernements de Québec et d'Ottawa devraient accorder une attention particulière au maintien et à la relance du secteur manufacturier

	Total (n=83)
Oui	59%
Non	34%
Ne sait pas / Refus	7%

Tableaux 9 & 10 – La réforme de l'assurance-emploi

Question 7AA-AD : *L'un des principaux objectifs de la réforme du régime d'assurance-emploi du Canada est de modifier les règles d'éligibilité aux prestations afin d'inciter les chômeurs à retourner davantage et plus vite au travail. À cet effet, on propose de réduire de 10 % à 30 % le salaire acceptable ou convenable que devront accepter les chômeurs bénéficiaires de l'assurance emploi. Selon vous, cette réforme de l'assurance-emploi aura-t-elle ou non pour effet...*

Base : tous les répondants (n=209)

	OUI	NON	NE SAIT PAS / REFUS
D'encourager un plus grand nombre de déplacements des travailleurs et de leur famille vers des régions ayant un plus faible taux de chômage?	62%	23%	15%
D'entraîner une baisse des salaires (revenus) des travailleurs canadiens?	52%	34%	14%
De faire augmenter le nombre d'emplois dans l'ensemble du pays?	35%	53%	12%
De faire augmenter le nombre d'emplois dans les régions ayant un plus haut taux de chômage?	21%	68%	11%

Question 7B : *En ce qui a trait, en particulier, au problème de chômage saisonnier, croyez-vous ou non qu'il devrait être exclu du régime actuel d'assurance-emploi et bénéficier d'un programme spécifique à cette fin?*

Base : tous les répondants

	Total (n=209)
Oui	62%
Non	29%
Ne sait pas / Refus	9%

Tableau 11 – La fourniture des services publics

Question 8 : *Dans la période de restrictions budgétaires que nous vivons, les autorités politiques (de tous les niveaux) affirment constamment que les coupures imposées n'ont pas d'effets sur les services fournis à la population. Or, si on se réfère au dernier rapport de la Protectrice du citoyen du Québec, il y a de nombreux cas où des citoyens n'ont pas eu accès à des services publics auxquels ils avaient droit ou qui n'ont pas reçu un niveau de services adéquat. En conséquence, seriez-vous d'avis ou non à ce que les autorités politiques s'assurent de mieux informer la population, non seulement sur les coûts des services publics fournis, mais aussi sur la quantité, la qualité et l'accessibilité des services publics fournis?*

Base : tous les répondants

	Total (n=209)
Oui	87%
Non	5%
Ne sait pas / Refus	8%